

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

Quebec, Jeudi 21 Janvier 1858.

LE

FANTASQUE,

REVUE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE DES HOMMES ET DES CHOSES.

IMPARTIALITÉ — RAISON — DEVOIR.

Vol. I.]

IMPRIMÉ PAR O. CÔTÉ, PROULX ET CIE.

[No. 11.]

QUÉBEC:

JEUDI, 21 JANVIER 1858.

GALERIE POLITIQUE.

I.

MARC-AURÈLE PLAMONDON.

Combien y a-t-il de semaines que l'encens de la célébrité politique brûle en l'honneur de celui dont le nom figure en tête de ces lignes? Je n'en sais plus le nombre, mais ce que je sais bien, c'est qu'un homme qui a, comme M. Plamondon, remué ciel et terre dans la bonne ville de Québec et même au-delà de la banlieue, a droit certainement à une petite mention historique dans le *Fantasque*.

C'est donc un caractère historique que je vais donner et non une biographie quelconque que je vais faire. Il me semble que toute biographie doit célébrer les mérites aussi bien que les démérites d'un sujet marquant. Mais il faut attendre que le sujet trépasse et ne prononcer que sur sa tombe une condamnation ou un éloge, à la bonne façon des égyptiens de l'antiquité.

M. Plamondon n'étant point mort,—et c'est ce que chacun de nous a pu voir dans ces derniers temps,—je vais vous parler de lui, lecteur, d'une manière ordinaire, avec l'intention de dire quelque chose et cependant de dire très peu.

Et d'abord, qu'est-ce que M. Plamondon, dit Marc-Aurèle?

M. Plamondon, dit Marc-Aurèle, est un homme fait de trente-quatre ans, trois mois et cinq jours bien comptés, haut de cinq pieds et 7 pouces moins une ligne ou environ (mesurez pour voir), et de largeur assez bien proportionnée.

Mais M. Plamondon, dit Marc-Aurèle, ne se nomme pas du tout Marc-Aurèle, et je vais vous dire pourquoi.

M. Plamondon, fils incontestablement légitime de M. François Pierre Plamondon et de dame Scolastique Emée, naquit le 16 octobre 1823, au faubourg St. Jean(?), à Québec. Il fut baptisé le lendemain sous les prénoms (remarquez-le bien) de "André Ferdinand Aurélie;" de sorte que le nom de *Marc-Aurèle* n'est ni ne fut jamais le nom de notre cher homme.

Le prénom d'André lui fut imprimé au baptême en l'honneur de son parrain, feu M. André Lacroix.

Cependant, le petit André, parvenu à cet âge où l'on se croit raisonnable, trouva si prosaïques les prénoms de *André-Ferdinand-Aurèle* enfilés l'un dans l'autre, que, jetant à la défroque son appellation baptismale, il réussit à se faire dénommer *Marc-Aurèle*, nom qu'un empereur autrefois illustra, comme l'on sait, et qu'Aurèle voulait probablement illustrer à son tour.

Tout considéré, il me semble que ce travestissement de noms est chose des plus pardonnables, car s'il n'est pas très harmonieux de dire "ANDRÉ Plamondon," peut-être serait-il encore plus cocasse de s'entendre appeler "monsieur AURÉLIE!"

Quant à se nommer FERDINAND, ç'eût été une affaire assez aristocratique car Ferdinand est le nom très comme il faut qu'ont porté plusieurs souverains d'Allemagne, d'Espagne, de Naples et des Deux-Siciles, de Portugal, de Toscane, de Brunswick et de Parme jusqu'au nombre de pas moins de vingt-trois, à ce que nous dit l'histoire; mais un seul nom effaçait en grandeur celui-là, et en effet quand on a dit MARC-AURÈLE, est-il un nom que l'on puisse comparer à ce nom-là dans l'immense catalogue des hommes de tous les siècles?

Assurément non, et c'est ce qui justifia M. André Ferdinand Aurèle Plamondon de se nommer privément et publiquement Marc-Aurèle, et Marc-Aurèle il est resté jusqu'à cette date.

On ne dit pas si la supercherie en question dut contrister l'âme du respectable parrain, M. André Lacroix, et celle de dame Marie Angèle Gosselin, la très digne marraine. L'histoire au moins n'oubliera pas de dire que cette substitution d'un nom faux à des noms authentiques, n'est pas strictement honnête, bien que d'autres individus que M. André Plamondon se soient donné cette même licence au préjudice de leur acte de baptême.

En passant, il est bon de se souvenir que, le prêtre qui baptisa M. André Plamondon fut le révérend M. P. MacMahon. Ce qui a fait dire que c'est peut-être de son baptême que date la haine implacable et féroce que M. André Plamondon a vouée aux irlandais en la faisant épouser à bien des dupes innocentes.

Quoiqu'il en soit, il est de toute évidence que monsieur André Plamondon n'est plus l'homme de son baptême, mais qu'il n'est pas non plus un MARC-AURÈLE.

Continuons.

L'auteur de cette esquisse a connu M. André Plamondon pendant son temps de collège, et l'a vu grandir sur les bancs de ses classes. C'en est assez pour qu'il soit favorable à M. André, dit *Marc-Aurèle*, autant que la justice et le devoir le lui permettront. Conséquemment, il dira que le jeune André, dit *Marc-Aurèle*, se distingua dans ses études; qu'il fut noté pour ses talents brillants, pour sa facilité, pour ses aptitudes littéraires. En un mot, il gagna légitimement cette renommée qu'on lui fit au sortir de ses études et que d'autres que lui ont possédée quelquefois dans le monde, sans l'avoir précisément méritée.

Quand il eut quitté le capot, André Plamondon ne parla point de se faire avocat. Un sien parent m'assure qu'il voulait étudier la médecine;

mais un autre parent, son cousin, lui dit un jour : " Aurèle (il voulait dire *Aurélije*, crois-moi, ne te fais point Docteur médecin ; tu ferais mieux de devenir un avocat, car, avec tes talents et ta façon de qui ne tarit point, tu aurais des chances. Il faut que tu le fasses pour l'honneur du nom des Plamondon. "

André, qui avait lutté ou plutôt flotté jusque-là dans l'incertitude de deux idées contraires, opta en fin de compte, et il se fit décidément avocat ; ce qu'il a continué d'être jusqu'à ce jour.

Sa fortune au barreau n'a pas été enviable, mais, sur ce point de son existence je ne veux ni ne dois rien ajouter à ce que le lecteur sait déjà. C'est l'intention du *Fantasque* de se prononcer, quand et comme il le jugera convenable, sur la carrière politique, et de laisser là tout-à-fait, pour cet instant du moins, la carrière professionnelle de M. André Plamondon.

Cependant l'homme professionnel étant intimement lié à l'homme politique dans la sphère des idées et du travail intellectuel, lorsqu'on est homme politique et homme de loi tout ensemble, comment voulez-vous qu'on ne s'expose pas à juger mal de l'individu politique si l'on ne connaît pas bien son avocat ?

Un monsieur très instruit, de talents d'un ordre supérieur et remarquable par une grande sûreté de jugement, disait l'autre jour dans un cercle où je l'entendais parler avec éloquence :— " Aurèle Plamondon (il voulait dire Aurélije) est une imagination vive et une intelligence prime-sautière ; vous vous en apercevez de suite quand il parle ; mais ces qualités, qui sont l'aptitude, lui sont funestes. Il ne sait pas classer ni mûrir par la réflexion les idées qui lui viennent, et son esprit se perd dans le mélange des bonnes avec les mauvaises, dans le pêle-mêle des vérités et des sophismes. Suivez-le dans ses discours, étudiez-le dans ses écrits au *National*, et vous le trouverez planant sans cesse, entouré d'une pléiade de mots ronflants et d'épithètes énergiques, dans des espaces aériens, ou un avis concluant, une pensée solide, une réflexion nouvelle n'arriveront jamais. M. André a de l'écorce, et il prend cela pour de la substance. L'imagination le domine ou plutôt le possède, et, pour vous le dire franchement, il ne me semble pas qu'il soit capable de vaincre cette abominable *folle du logis*. "

Tout cela est vrai, et c'est à la lettre. Les amis de M. André Plamondon qui liront ces choses, ne les désavoueront jamais, s'ils ont une conscience ; D'ailleurs, qu'ils l'osent !

Quand M. André Plamondon prononce un discours en public, ses paroles imitent le torrent dont parlait l'autre jour le *Courrier du Canada* ; elles coulent, coulent sans arrêt, sur un terrain inégal toujours et vers une issue que souvent l'on n'aperçoit pas. Mené en laisse par sa *folle*, M. André se noie dans un déluge de mots terribles ; s'il énonce quatre idées, il n'en tirera pas une au clair. Il déclame, il ne prouve pas ; il dira bien haut que tel acte du ministère est *infâme*, mais il ne vous parlera pas de la raison politique qui détermine ou justifie cet acte. Il a par-dessus tout le talent de l'exagération. Voilà ses péchés d'habitude, et ce sont des péchés bien graves, ma foi. Mais ils composent à peu près toute son histoire.

Voici maintenant le beau côté de notre orateur en buste.

Fougueux à l'excès et sans savoir se modérer lui-même, impétueux comme la flamme, il se passionne et déploie en se passionnant une ardeur qui n'est pas toujours sans quelque effet sur le gros de la multitude ; c'est alors que la poésie s'enchaîne traîtreusement dans ses périodes pour étouffer la démonstration et bannir le résultat logique, sur lequel compte en vain la portion intelligente de son auditoire. Où la poésie va-t-elle se nicher parfois !

Des connaisseurs prétendent que M. André Plamondon prend un masque, et que c'est lorsqu'il s'anime le plus qu'il est probablement le moins animé. Je ne conteste pas cette opinion.

Mais cet entrain naturel, cette fougue qui s'emporte comme d'elle-même, cette exubérance en un mot des facultés imaginatives ne sont pas sans danger pour un homme qui a bien compris, comme l'a fait M. André Plamondon, l'incalculable puissance de l'audace. Selon moi, M. André est peut-être l'excitateur le plus dangereux de la plèbe dans tout le monde connu. Je n'en citerais pour preuves que ses appels aux instincts brutaux pendant l'élection récente, que cela pourrait me suffire. Moins les circonstances et moins l'élévation des idées peut-être, M. André Plamondon est le Camille Desmoulins de l'ex-parti rouge, comme le citoyen Pierre Blanchet en est le Marat.

La physionomie politique de M. André Plamondon n'est pas un idéal ; c'est une caricature.

Il a le cœur tendre, mais il a les conceptions basses.

Il a du sentiment, mais il n'a pas de raison.

Il a de la littérature, mais il n'a pas de jugement.

Il a de la poésie, mais il n'a pas de politique.

Il ne faudrait pas, malgré ses vides intellectuels en affaires, prendre M. André Plamondon pour un fou ; ce serait le connaître mal. Il est ce qu'il fut toujours, un poète. On dit qu'il aime aussi très fort la musique ; qu'il peut lire couramment les compositions difficiles, et que les plus belles partitions des grands maîtres, il les sait par cœur. Tout cela sent l'artiste et non le politique rompu à l'étude des droits et des devoirs de l'homme. Et voilà pourquoi les catilinaires de M. André devant le peuple sont à peu près des dithyrambes, et pourquoi ses écritures dans le *National* sont des morceaux lyriques.

En 1854, M. André Plamondon, alors le serviteur très maniable du ministère, le soutenait de son mieux ; ce qui au fond n'était pas grand'chose. Mais il soutenait le ministère, en société avec MM. Huot et Fournier ; ce qui, au contraire, était un incident très significatif.

Une des raisons pour lesquelles M. André Plamondon était l'ami dévoué du ministère en 1854, c'était que les patriotes canadiens ayant, en 1837, lutté jusqu'à répandre leur sang pour la conquête de leurs droits et libertés, ils jouissaient enfin d'un gouvernement responsable au peuple, et qu'il n'y avait plus maintenant qu'à seconder le gouvernement responsable dans ses efforts, au lieu de l'injurier mal à propos. Ce motif de M. André Plamondon était assurément celui d'un homme raisonnable. Que s'en est-il suivi ?

Vers la fin de 1855, M. André Plamondon fonde le *National* avec la participation de ses deux aides-de-camp susnommés. Dans ce journal il procède des choses ébouriffantes sur lesquelles ni lui ni ses compagnons

n'avaient encore sonné mot. C'est ainsi que le public justement étonné lut dans presque chacun des numéros du *National* des faits comme les suivants :

1o. Que le patriotisme de 1837, lequel, pour le dire en passant, n'a plus de raisons valables pour en appeler à la guerre civile et à ses horreurs, est cependant le patriotisme qui devrait animer le gouvernement du pays. c'est-à-dire, tous les ministres Haut et Bas-Canadiens, en y comprenant sans doute le gouverneur en chef des colonies anglaises de l'Amérique du Nord!

2o. Que le gouvernement du pays n'étant pas inspiré par ce patriotisme, est indigné de la confiance du peuple et vaut moins que rien, vu d'ailleurs que les hommes qui composèrent ce gouvernement depuis l'Union ont été des corrupteurs par essence et qu'ils ont eu l'*infamie de vendre leurs compatriotes pour une poignée d'or*. (Explique qui pourra le mystère!)

3o. Que les individus que le gouvernement emploie d'une façon ou d'une autre, depuis le haut jusqu'en bas de l'échelle des pouvoirs publics, sont tous des êtres essentiellement pervers, corrompus et machiavéliques. (Si les rouges pouvaient escamoter une fois le gouvernement, cela changerait. Si la mer bouillait, comme il y en aurait des poissons de cuits!)

4o. Enfin, que M. André Plamondon et ses amis sont essentiellement bons, infiniment droits et surtout parfaitement incorruptibles;—ce qui est néanmoins pour bien des personnes un problème résolu depuis fort longtemps, mais en sens diamétralement opposé.

Après cela, faut-il s'étonner que, pendant deux années consécutives, le *National* ait répété sans fin comme sans vergogne son élégie éternelle à propos de 1837, et qu'il n'ait à rebattre que cela, si l'on en excepte des tirades infinies et incommensurables surtout contre l'homme apostolique du passé, mais non de l'avenir, l'honorable Joseph Cauchon?

Connaissant M. André Plamondon pour un homme d'esprit et le prenant aussi pour un des forts de la politique, bien des lecteurs, en le voyant s'empêtrer avec ses deux amis dans ce rapprochement burlesque de l'année 1837 avec les années 1855 et suivantes, quand il s'agissait du ministère, trouvaient cela ridicule, et elles avaient raison. Elles ont même cru que M. André et consorts perdaient la carte; mais en cela elles avaient tort. Les trois constellations qui se nomment en politique André Plamondon, Telesphore Fournier et Pierre Gabriel Huot, ne perdent pas eux-mêmes la carte, mais ils seraient enchantés de la faire perdre à ceux qui les écoutent ou qui les lisent. C'est là tout leur secret.

Sachons enfin que c'est uniquement pour faire triompher son patriotisme de 1837 sur tous les autres patriotismes, que M. André Plamondon s'est plu pendant nombre de mois à inventer des trahisons, à supposer des complots ministériels, à entasser dans les pages du *National* des injures et des vilénies de toutes sortes, qu'il allait prendre ou ne sait où, et que lui, l'homme impeccable, répandait à flots dans le public en les étiquetant avec soin à l'adresse de tous ceux de ses compatriotes ministériels qui, à son estime, lui portaient ombrage ou nuisance.

Dans l'été de 1856, M. André Plamondon reçut ses lettres de congé de la rédaction du *National*, et un de ses amis nous apprend qu'il évacua ce poste périlleux en homme bien élevé, c'est-à-dire en écrivant dans le

National qu'il oubliait spontanément l'amertume des luttes passées, et en ajoutant que, pour lui, c'était une consolation d'avoir, dans tous les cas, respecté ses adversaires.

Cette dernière protestation n'était pas un mensonge, mais la conséquence d'un défaut de mémoire. M. André Plamondon, avec sa plume de journaliste, insulta presque toujours ses adversaires et les insulta grièvement. Dernièrement encore (car M. André n'a pas abandonné le *National*, et pour cause!) n'a-t-il pas attaqué l'honorable E. P. Taché en le traitant de *rénégat*?

Un fait digne de remarque, c'est que M. André Plamondon (non seulement lui, mais, de plus, tous ses acolytes et suppôts) s'est toujours avisé de croire que sa manière de combattre obligerait les ministères de déguerpir et déterminerait une victoire décisive et finale au profit du parti rouge. Lui et les siens se sont grandement abusés. Aucune administration, depuis 1855, n'a chancelé sur ses bases à cause de M. André Plamondon ou du *National*, et le parti rouge, comme vous le savez, lecteur, est mort de sa mort la plus certaine et la plus évidente possible. C'est irrévocablement admis.

Oui, la mort est indubitable et la déconfiture sans parallèle. Mais M. André Plamondon et les gens qui le suivaient se sont attiré leur infortune par bien des torts plus clairs que le jour et qui les obligent à réciter malgré eux une foule de *meâ culpâ*, car le peuple à la fin les a devinés.

Ainsi :

En 1856 (je remonterais beaucoup plus haut s'il ne tenait qu'à vouloir,) M. André Plamondon et ses amis vout dans le collège des Laurentides, et ils emploient là le vert et le sec pour faire élire un ignorant respectable à la place d'un homme d'honneur instruit, l'honorable M. Laterrière. Pourquoi ces messieurs, qui avaient eu le soin d'étudier au collège, allaient-ils plaider avec cette hardiesse la cause de l'intelligence inculte? C'était rocoço.

En 1857, M. T. Fournier va lutter à Montmagny, contre M. Beaubien, prétendant que M. Beaubien mérite condamnation parcequ'il veut soutenir le ministère. Pourquoi M. Fournier et M. André Plamondon, qui l'approuvait, voulaient-ils que le ministère actuel ne fût pas aussi bon qu'un autre, puisqu'ils étaient hors d'état de prouver le contraire? C'était absurde et même bête par-dessus le marché.

En 1857 encore, voilà M. André Plamondon qui prétend se faire élire par vous, citoyens de Québec, de préférence à M. Stuart. Il vous donne pour raisons, entr'autres, que M. Stuart est un anglais et que la machine gouvernementale s'écroule sous le poids de ses corruptions et de son impopularité. Cela voulait dire : Elisez-moi, messieurs, car je suis l'homme du peuple, et je serai, moi, le fluide désinfectant de cette corruption! C'était un langage de jobard et un appel suicide aux préjugés de race. Cette conduite s'appelle aussi d'un autre nom que je n'emploie pas.

Tout dernièrement, M. André Plamondon, voulant encore se faire élire à Québec, proclame dans ses comités et partout (excepté dans le *National*, car il y a de ces choses que l'on ne publie pas!) qu'il serait honteux, anti-patriotique et anti-canadien de voter pour l'honorable C. Alley, vu l'origine irlandaise de ce monsieur. Pourquoi cette exclusion si impolitique

de nos concitoyens irlandais, surtout de la part de M. André Plamondon, qui avait été bien aise de s'appuyer sur eux contre M. Stuart, huit mois auparavant? C'était *mais* (style de *National*) mais était-ce bien honnête?

M. André Plamondon couronne aujourd'hui ses œuvres politiques par une contestation électorale contre les trois candidats ministériels, Alleya, Dubord et Simard. Le moment est opportun pour livrer aux lecteurs du *Fantasque* cet aperçu d'une politique qui n'aurait pas de nom si on ne l'avait appelée *rouge*. Mais je me tais jusqu'à nouvel ordre sur bien d'autres peccadilles que le lecteur jugerait très malséantes en politique, et principalement en *démocratie* telle qu'on doit l'entendre en langage honnête.

C'est l'amendement de M. André Plamondon, dit Marc-Aurèle, que désire le *Fantasque*, et non sa ruine. M. André s'amendera, pour que cela lui plaise et, s'il est sincère, en se convertissant, je lui dédierai un autre article de félicitations, dans lequel je ne dirai rien de ses noms de baptême. Aussi, mes sympathies et celles du *Fantasque* lui seront-elles acquises du jour où il voudra être *canadien* sans fanatisme, patriote comme tout le monde, et citoyen de son temps, sans jamais confondre une date avec un principe.

L. LEMARSAIS,

Collaborateur en troisième du *Fantasque*.

DÉCONFITURE POLITIQUE.

(RENCONTRE NOCTURNE.)

Tout le monde sait déjà, nos amis comme nos adversaires, que rien n'est caché au petit *Fantasque*, et que, s'il se tait souvent sur certaines choses, ce n'est pas par ignorance, mais par la raison que le *Fantasque* parle à propos et choisit son heure. Malgré l'exigüité de sa taille, il a le précieux avantage de se transporter rapidement d'un endroit à un autre, quelle que soit la longueur des distances. Héritier en ligne directe de Gygès et du petit Poucet, il est devenu possesseur unique du talisman du premier pour se rendre invisible, et des bottes de sept lieues que le petit coquin de Poucet escamota jadis à un ogre fameux. On devra donc être sur ses gardes, car, à toute heure du jour ou de la nuit, notre petit espiègle a le privilège d'envahir les lieux les plus secrets et sans être vu d'écouter les entretiens les moins destinés à voir le grand jour.

Un de ces derniers soirs, notre ami chaussant ses bottes, se mit à froter sans but positif, dans la direction du pays de la *race supérieure*. Ayant mesuré de l'œil la profondeur de l'abîme ou s'élançant en bondissant les flots de Niagara, il se dirigea vers la capitale actuelle du pays. Peut-être un pressentiment secret avait-il été le mobile de cette course lointaine. A cent verges de Toronto, un homme dont la stature contrastait fort avec celle de notre ami le *Fantasque*, et qui ressemblait au grand Papinius de l'Assomption comme deux gouttes d'eau se ressemblent, adressait à la ville de ses prédilections des adieux entrecoupés de cartilots. — « Il est donc vrai, s'écriait-il, que je ne fréquenterai plus ces lieux, ci-devant le théâtre de ma gloriole! Ma voix ne retentira plus dans l'enceinte parlementaire! Quel orateur le monde va perdre! O Danton!

qu'as-tu fait ? En voulant te rendre favorables les Haut-Canadiens, tu as scellé ta perte ! Tes concitoyens ne te pardonneront jamais d'avoir employé ton éloquence au service de la représentation basée sur la population ! Voilà, Danton, le secret de ta ruine ! (Par malheur, il a bien d'autres chagrins à dévorer ; car si plusieurs de ses confrères sont tombés comme lui sur le carreau, cela résulte de la même cause. En ne blâmant pas sa lâcheté, ils sont devenus ses complices, et le peuple aujourd'hui sait le reconnaître !) Georges ! Georges ! ton amitié m'a perdu sans ressources ! — Ces derniers mots jaillirent de sa vaste poitrine avec tant d'éclat, que mille échos les répétèrent au loin. Un déluge de pleurs succéda à cette plainte du Danton canadien ! Mais bientôt quelqu'un se dessina dans l'ombre comme un spectre, attiré sans doute par le son d'une voix amie. — Allons, mon cher, dit le nouveau venu (qui n'était rien moins que Georges Brown) pas tant de désespoir ! Tu connais les sarcasmes que, de concert avec les organes de ton parti, je lance contre le clergé catholique. Je sais bien que les gens sensés n'y croiront rien ; mais le vulgaire imbécile s'y laissera prendre ! Que sais-je, moi, de ce qui s'est passé dans vos élections ? Rien du tout. Cependant j'accuse tout de même les prêtres papistes de tous les méfaits qui ont pu s'y commettre ; et quand le peuple sera désenchanté de ces *vieilleseries* du moyen-âge, quand il verra que la religion n'est plus de notre temps, il rejettera la tutelle du clergé, et dès lors il jouera de notre progrès. Les canadiens oublieront leurs préjugés et les sujets d'aigreur qu'ils ont contre toi, cher Papinius ! Ton éloquence alors te restituera ta place sur les banquettes du parlement, et j'ose affirmer qu'un siège t'est réservé dans le cabinet, peut être à côté de Georges Brown ! *Indeed*, ce temps n'est pas éloigné, et c'est Georges qui te l'annonce ! Allons, courage, Papinius ! Travaille à la sainte cause de la fusion des nationalités....

Georges continuait à pérorer, quand le froid obligea notre petit vagabond à faire quelques soubresauts, et peu d'instants après, il se retrouvait auprès d'un grand feu, dans le petit réduit qu'il occupe sous les murs de la bonne ville de Québec.

JOACHIM PAPA VOINE.

LOUIS MICHEL DARVEAU.

Comme vous le voyez, lecteur, l'espace nous manque pour donner aujourd'hui les écrivains à M. Louis Michel Darveau. C'est dommage pourtant, car la volonté nous poussait à lui faire un petit discours, avec autant de violence que le besoin de s'amuser pousse un égrillard à une partie de plaisir.

Le M. Darveau dont vous venez d'apprendre le nom de baptême a commis de grosses impertinences envers la Section St. Jean de la Société St. Jean Baptiste, où de braves citoyens l'invitaient à tenir des discours honnêtes. Il paraîtrait que M. Darveau aime beaucoup la religion de ses pères, et il en a donné la preuve en s'égosillant contre les prêtres, comme pour les mettre hors la loi de par l'autorité spéciale de M. Louis Michel. Cet individu s'est épris d'un amour tout filial pour la liberté, aussi aimerait-il prodigieusement le bon Dieu, si les prêtres n'étaient pas des citoyens, et la liberté tout de même, pourvu que tout le monde ne fût pas libre. Il a professé ces belles doctrines le 15 de janvier au soir, devant un auditoire pensant qui le siffla sans miséricorde. Il avait bien gagné ce digne salaire.

Louis Michel Darveau est le fils d'un catholique estimable et d'un homme exemplaire ; c'est vraiment trop d'honneur pour un sans-culotte. Nous l'aurions pris sans cela pour le frère consanguin de l'illustre Pierre Blanchet. Ils ne sont pas seulement cousins, voyez donc !